

Certificat professionnel d'Administration des Collectivités Territoriales

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIV DE BORDEAUX-COLLÈGE
DROIT SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE GESTION - SERVICE
FORMATION CONTINUE

Nathalie BOURDON
05.56.84.65.45
formation.continue.dspeg@u-
bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)

Conditions d'accès :

Ce diplôme d'université est réservé aux agents des collectivités locales. Il est créé dans le prolongement de la licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale. PUBLIC VISE ET CONDITIONS D'ACCES Le certificat est exclusivement ouvert aux agents des collectivités territoriales titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou d'un cursus professionnel admis en équivalence lors de la sélection. L'accès est limité chaque année à un petit nombre d'étudiants, en surnombre de ceux de la licence professionnelle. La sélection s'effectue sur dossier de candidature et entretien.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation, avec ses trois options, vise à favoriser : - L'adaptation à l'emploi des personnes en formation initiale, - La progression professionnelle des personnels des collectivités, - La mobilité professionnelle et la reconversion d'agents territoriaux. Les étudiants du Certificat professionnel ne suivent pas les enseignements généraux de tronc commun de la licence. Les connaissances doivent donc être déjà acquises par la pratique et/ou obtenues à l'occasion de stages de formation antérieurs. Le certificat apporte la formation nécessaire pour occuper une position d'encadrement intermédiaire au sein des collectivités territoriales dans la spécialité choisie.

Contenu et modalités d'organisation

<https://economie.u-bordeaux.fr/Formations/Diplomes-d-Universite/DU-Certificat-professionnel-d-administration-des-Collectivites-Territoriales>

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00202582	du 04/01/2021 au 19/04/2021	Pessac (33)	UNIV DE BORDEAUX- COLLÈGE DROIT SCIENCE POLITIQUE ÉCONOMIE GESTION - SERVICE FORMATION CONTINUE		Non éligible	

00277344

du 01/09/2022 au
31/08/2023

Pessac (33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC

00333487

du 01/09/2023 au
31/08/2024

Pessac (33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC

00430147

du 01/09/2024 au
31/08/2025

Pessac (33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC

00567698

du 01/09/2025 au
31/08/2026

Pessac (33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC